
Renvoi au comité de liquidation de l'adresse de la municipalité provisoire du Havre-Marat qui annonce la remise de deux lettres de prêterise et le versement d'une somme pour être convertie en assignats républicains, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de liquidation de l'adresse de la municipalité provisoire du Havre-Marat qui annonce la remise de deux lettres de prêterise et le versement d'une somme pour être convertie en assignats républicains, lors de la séance du 6 pluviôse an II (25 janvier 1794). In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 628;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36841_t2_0628_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

25

Les administrateurs du district de Vervins, dans leur adresse du 2 pluviôse à la Convention, s'expriment ainsi : L'état ci-joint vous prouvera que si nous n'avons pas le talent de faire de belles phrases, au moins nous savons agir... Aussi actifs que patriotes, aucun sacrifice ne coûte aux administrés du district de Vervins. Sur une simple invitation des administrateurs, 4972 chemises, 243 paires de souliers, 159 paires de bas et autres effets ont été déposés entre nos mains, en moins d'un mois. Les dépouilles des églises ont produit, dans ce district, 1,455 marcs d'argent, dont 1,079 sont actuellement en route pour la monnaie; le reste va suivre avec 152 cloches : la chute des cloches entraîne la démission des prêtres. Nos contingents en foin et paille pour l'armée sont triplés; celui en avoine est complété. L'état des communes qui ont fait des dons est joint à l'adresse, que les administrateurs terminent ainsi : Nous ne vous invitons pas à rester à votre poste; le salut de la chose publique vous en fait une loi (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2), renvoi au comité des marchés.

26

La municipalité provisoire du Havre-Marat annonce à la Convention que le citoyen Néel, chapelier, de sa commune, fait don à la Patrie de deux lettres de maîtrise, actuellement entre les mains du citoyen Gilbert, rue de Thionville, n° 1445; et que le conseil-général de cette commune a délibéré le versement de la somme de 3,225 liv. en numéraire portant l'effigie du tyran, pour y être convertie en assignats républicains (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4), renvoi au comité de liquidation.

27

Les représentants du Peuple Bourbotte et Turreau, délégués près les armées réunies de l'Ouest et des côtes de Brest, adressent à la Convention 400 marcs d'argenterie trouvés dans les ruines du fameux château de Lescure : elle formoit la vaisselle plate de ce chef de la ci-devant armée catholique : passée au creuset national elle sera utile à la République. Nos troupes, ajoutent-ils immolent aux mânes de nos frères les restes épars de cette exécrationnée armée formée de quelques nobles et prêtres. Ils terminent leur lettre par demander leur rappel au sein de la Convention nationale (5).

(1) P.V., XXX, 121. Mention ou extraits dans M.U., XXXVI, 104; J. Sablier, n° 1099; J. Fr., n° 489; C. Eg., n° 526; J. univ., p. 1526.

(2) Bⁱⁿ, 6 pluv. (suppl¹).

(3) P.V., XXX, 121.

(4) Bⁱⁿ, 6 pluv.

(5) P.V., XXX, 122. Mention ou extraits dans J. Perlet, p. 449; M.U., XXXVI, 109; J. Mont., p. 589; Batave, p. 1388; J. Sablier, n° 1099; J. Fr., n° 489; Rép., p. 145; J. Paris, n° 391; Abrév. univ., n° 391; Ann. patr., p. 1750.

Insertion au bulletin (1), et renvoi au comité de salut public.

[Saumur, 3 pluv. II] (2)

« Citoyens-collègues,

Nous vous adressons par la diligence 400 marcs d'argenterie : ils ont été trouvés dans les ruines du fameux château de Lescure; ils composoient la vaisselle plate de ce chef de la ci-devant armée catholique : passée et purifiée au creuset national, elle sera au moins utile à la République.

Nos troupes immolent aux mânes de nos frères les restes épars de cette exécrationnée armée : ils ne sont composés que de quelques prêtres et nobles. Scélérats et lâches par caractère, ils veulent encore se soustraire à une mort inévitable; ils la reçoivent à chaque pas : elle est le bien foible châtiment de leurs forfaits. Qu'il nous soit permis un instant, citoyens-collègues, de vous parler de nous. Les importantes occupations du comité de salut public l'auront sans doute empêché de mettre sous vos yeux le vœu que nous lui exprimions : nous lui avons écrit que la destruction des brigands entraîneroit nécessairement la fin de notre mission; que cinq représentans près l'armée de l'Ouest devenoient inutiles, et que ceux qui, depuis près de dix mois, s'étoient fait un devoir sacré de partager ses dangers et ses fatigues, pouvoient espérer que la Convention nationale leur permettroit de rentrer dans son sein. Il est un terme, citoyens-collègues, aux forces humaines : les nôtres, pour l'instant, sont épuisées; et, quand bien même vous jugeriez convenable de prolonger notre mission, elles ne pourroient seconder notre amour pour la République, et notre zèle ardent à la servir.

Pesez dans votre sagesse la légitimité de notre demande ».

BOURBOTTE, TURREAU.

28

La société populaire de Vouvray, district de Tour, département d'Indre et Loire, félicite la Convention sur ses travaux, et l'invite à ne point abandonner son poste.

Elle dénonce un abus qui se commet dans son canton par plusieurs propriétaires qui plantent en vigne des terres très-propres à produire des grains : elle demande une loi qui prohibe ces plantations et ordonne que les terres propres à produire des grains, et plantées en vignes depuis six ans, soient rendues à leur première culture (3).

Insertion au bulletin (4), renvoyé au comité d'agriculture.

[Vouvray, 28 niv. II. A la Conv.] (5)

« Citoyens, en adhérant à tous les décrets que vous avez rendus et particulièrement (à) tous ceux depuis le 31 mai, c'est par eux que vous

(1) Bⁱⁿ, 6 pluv.

(2) Débats, n° 493, p. 75; Mon., XIX, 308; F. S. P., n° 207. Analyse dans AULARD, Recueil des Actes..., X, 385.

(3) Mention dans J. Sablier, n° 1099; J. univ., p. 1526; J. Fr., n° 489.

(4) Bⁱⁿ, 6 pluv. (suppl¹).

(5) F¹⁰ 285.